

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières

Procès-verbal

RÉUNION ORDINAIRE

Mardi 22 juin 2021

18 h 30

Réunion virtuelle « Teams »

PRÉSENCES

Conseillères et conseillers scolaires :

Langis H. Dion, président (vidéoconférence)
Isabelle Charbonneau, vice-présidente (vidéoconférence)
Lorraine Robinson-Gagné (vidéoconférence)
Daniel Grzela (vidéoconférence)
Lynn Ouellette (vidéoconférence)
Gilles Audet (vidéoconférence)
Roger Grégoire (vidéoconférence)
Chantal Couture Rancourt (vidéoconférence)
Denis Bélanger (vidéoconférence)
Paul St-Jean (vidéoconférence)

Élèves conseillères :

Fiona Anderson (vidéoconférence)
Amy Lodin-Mateev (vidéoconférence)

Membres du personnel :

Sylvie Petroski (vidéoconférence)
Karine Lafrenière (vidéoconférence)
Mario Fillion (vidéoconférence)
Michelle Dubeau (vidéoconférence)
Richard Fecteau (vidéoconférence)
Jérémy Lepage (vidéoconférence)
Daphne Wallbridge (vidéoconférence)
Claire Mackey (vidéoconférence)
Linda Dillon-Dupuis (vidéoconférence)
Kimberley Salonen-Robichaud (vidéoconférence)

Membre de l'auditoire :

Aucun.

ABSENCE

Aucune.

1. PRIÈRE D'OUVERTURE ET RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

L. Dion souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

L. Dillon-Dupuis récite la prière d'ouverture. La prière est offerte pour la fin de l'année scolaire.

Nous reconnaissons que nous sommes sur le territoire traditionnel des peuples Anishinaabe du traité de la Baie-James et du traité Robinson-Huron.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt

RÉSOLUTION 21-163

APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE la séance ordinaire soit déclarée ouverte à 18 h.

ADOPTÉE

3. SUSPENSION DE LA SÉANCE

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 21-164

QUE la séance ordinaire soit suspendue, et ce, jusqu'à 18 h 30 le 22 juin 2021.

ADOPTÉE

4. CONSTITUTION DU COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt**

RÉSOLUTION 21-165

QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos à 18 h le 21 juin 2021.

ADOPTÉE

5. LEVÉE DU COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS

**PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : D. Grzela**

RÉSOLUTION 21-166

QUE la séance à huis clos du comité plénier soit levée à 19 h 35 le 21 juin 2021.

ADOPTÉE

6. CONSTITUTION DU COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS RESTREINT

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau**

RÉSOLUTION 21-167

QUE le Conseil se constitue en comité plénier à huis clos restreint à 18 h 23 le 22 juin 2021.

ADOPTÉE

7. LEVÉE DU COMITÉ PLÉNIER À HUIS CLOS RESTREINT

**PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt**

RÉSOLUTION 21-168

QUE la séance à huis clos du comité plénier soit levée à 18 h 28 le 22 juin 2021.

ADOPTÉE

8. RÉACTIVATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE

**PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt**

RÉSOLUTION 21-169

QUE la réunion ordinaire du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit réactivée à 18 h 33 le mardi 22 juin 2021.

ADOPTÉE

9. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 21-170

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 22 juin 2021 du Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières soit adopté, tel que présenté.

ADOPTÉE

10. ABSENCES DE CONSEILLÈRES OU DE CONSEILLERS SCOLAIRES

Aucune.

11. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucune.

12. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 21-171

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 18 mai 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

13. PRÉSENTATION

Aucune.

14. RAPPORTS

8.1 Rapport du gérant des services financiers

PROPOSÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 21-172

APPUYÉE PAR : L. Ouellette

M. Filion présente le compte rendu de la dernière réunion du comité de vérification du 9 juin 2021. Le plan de vérification axé sur les risques par année sera le suivant :

- 2021-22 : Secteur des finances – développement des compétences et planification de la relève;
- 2022-23 : Secteur des ressources humaines et de la paie – développement des compétences et rendement du personnel;
- 2023-24 : Conseil en entier – gestion des risques.

M. Filion présente un budget initial déficitaire d'un montant de 922 373 \$. Le budget est conforme aux exigences du ministère de l'Éducation. Les dépenses totales sont de 121 389 562 \$. Il est heureux du processus qui a été utilisé cette année et souligne que c'était un travail collaboratif. Il remercie toute l'équipe. Le Conseil est en bonne situation financière. M. Filion aimerait aller une étape plus loin afin d'être proactif et faire une planification financière à moyen et à long terme.

Le Conseil a reçu une offre d'achat légal pour la vente de l'École catholique Paradis des Petits de Temiskaming Shores au prix de 313 950 \$. Le Conseil recevra 299 000 \$ et 14 950 \$ sera versé à l'organisme « GovDeals » qui maintient le site pour la vente des bâtiments et d'équipement pour les entités à but non lucratif.

Le président remercie M. Filion et son équipe pour le beau travail. Malgré le court échéancier, l'équipe a su soumettre un beau rapport.

QUE le rapport soumis par le gérant des services financiers soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 21-173

APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

QUE le Conseil approuve le plan de vérification axé sur les risques (PVAR) pour les années scolaires 2021-22, 2022-23 et 2023-24, et ce, à la suite de la recommandation du comité de vérification.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-174

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil élu approuve un déficit de 922 373 \$ avec des dépenses de fonctionnement de 121 389 562 \$, tel que recommandé par le comité de finances. De plus, des projets de construction sont prévus au montant de 12 681 500 \$ pour l'année scolaire 2021-2022. Le budget est conforme à toutes les exigences du ministère de l'Éducation de l'Ontario.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Gagné

RÉSOLUTION 21-175

APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le Conseil élu approuve la vente de l'École catholique Paradis des Petits de Temiskaming Shores en date du 30 juin 2021 au prix de 313 950 \$ à Abdul Khaliq représentant de la compagnie 2844371 Ontario Inc., et ce, à la suite de la réception de l'offre

d'achat légale. Le processus de vente suivi par le Conseil est conforme au « Règlement de l'Ontario 444/98 – Aliénation de biens immeubles excédentaires » de la Loi sur l'éducation. À noter que le Conseil recevra 299 000 \$ puisque 14 950 \$ sera versé à l'organisme « GovDeals » qui maintient le site pour la vente des bâtiments et d'équipement pour les entités à but non lucratif.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : G. Audet**

RÉSOLUTION 21-176

QUE le Conseil élu approuve l'affichage d'un nouveau poste non syndiqué de comptable professionnel afin d'appuyer le secteur des finances, tel que recommandé par le comité de finances le 16 juin 2021.

ADOPTÉE

8.2 Rapport de la gérante du service des ressources humaines

**PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 21-177

M. Dubeau présente les démissions, nominations, lettres de permission, embauches et retraites.

Elle présente 2 demandes de prêt de service pour un membre de la FEESO et un membre de l'AEFO.

QUE le rapport soumis par la gérante du service des ressources humaines soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau**

RÉSOLUTION 21-178

QUE le Conseil élu autorise la demande de prêt de service pour un membre de la FEESO, et ce, pour une durée de 1 an, soit du 31 août 2021 au 31 août 2022, et ce, avec une possibilité de renouvellement, tel que discuté lors de la réunion à huis clos le 21 juin 2021.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : L. Gagné**

RÉSOLUTION 21-179

QUE le Conseil élu autorise la demande de prêt de service pour un membre de l'AEFO, et ce, pour une durée de 1 an, soit du 31 août 2021 au 31 août 2022, et ce, tel que discuté lors de la réunion à huis clos le 21 juin 2021.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau**

RÉSOLUTION 21-180

QUE le Conseil élu autorise l'ajout de 4,4 ETP à la dotation du personnel enseignant pour répondre aux urgences, selon les besoins, tel que recommandé par le comité des ressources humaines, lors de la réunion du 9 juin 2021.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 21-181

QUE le Conseil élu autorise l'ajout temporaire de : 3,0 ETP enseignants, 1,0 ETP éducateurs de la petite enfance et 1,0 ETP aide-enseignant pour l'École catholique virtuelle du Conseil, et ce, selon les besoins déterminés en septembre 2021, tel que recommandé par le comité des ressources humaines lors de la réunion du 9 juin 2021.

Contre : L. Gagné

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 21-182

QUE le Conseil élu autorise l'ajout de deux techniciens de réseau, tel que recommandé par le comité de ressources humaines lors de la réunion du 9 juin 2021.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 21-183

QUE le Conseil élu autorise la recommandation présentée à huis clos, le 21 juin 2021, tel que discuté (mesure disciplinaire).

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

RÉSOLUTION 21-184

QUE le Conseil accepte la recommandation de l'administration de procéder à une mesure disciplinaire avec un protocole d'entente, et ce, tel que présentée au rapport huis clos restreint du 22 juin 2021.

ADOPTÉE

8.3 Rapport de la gérante des installations scolaires

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-185

K. Lafrenière indique que nous avons révisé le budget de construction pour l'année scolaire 2020-2021 pour ajouter des projets à la suite de nouvelles subventions.

K. Lafrenière remercie M. Lacroix ainsi que les consultants pour le beau travail puisque nous avons reçu certaines subventions à la dernière minute.

Nous avons deux projets pour lesquels nous n'avons pas reçu de soumissions. Nous avons l'intention de retourner en soumission à l'automne.

G. Audet félicite K. Lafrenière et son équipe.

QUE le rapport soumis par la gérante des installations scolaires soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 21-186

QUE le Conseil élu approuve le budget de construction révisé pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 21-187

QUE le Conseil élu accorde le contrat à la compagnie Campsall Electric de Temiskaming Shores pour le remplacement d'unité de toiture au Centre d'éducation des adultes à Temiskaming Shores au montant de 30 936,00 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 21-188

QUE le Conseil élu accorde le contrat à la compagnie Lachance Construction de Kapuskasing pour des travaux de remplacement de fenêtres et chaudières à l'École catholique St-Jules à Moonbeam au montant de 975 000,00 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 21-189

QUE le Conseil élu accorde le contrat à la compagnie CGV Builders de Cochrane pour des travaux de rénovation intérieure à l'École secondaire catholique et publique l'Alliance à Iroquois Falls au montant de 519 700,00 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 21-190

QUE le Conseil élu accorde le contrat à la compagnie Villeneuve Construction CO. Ltd. de Cochrane pour l'aménagement de terrain et piste athlétique à l'École secondaire catholique et publique l'Alliance à Iroquois Falls au montant de 1 362 145,00 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt

RÉSOLUTION 21-191

QUE le Conseil élu accorde le contrat à la compagnie Buildcor Construction de Timmins pour la rénovation de la garderie à l'École catholique St-Gérard à Timmins au montant de 166 006,83 \$ excluant la T.V.H. et ce, suite à l'analyse des soumissions.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 21-192

IL EST ENTENDU QUE le Conseil élu reconnaît que le nombre d'effectifs continue d'accroître à l'École catholique St-Michel de Temiskaming Shores;

QUE le Conseil élu approuve le transfert des niveaux 7e et 8e années de l'École catholique St-Michel de Temiskaming Shores à l'École secondaire catholique Ste-Marie de Temiskaming Shores pour l'année scolaire 2021-2022 et;

QUE le Conseil élu mandate l'administration à présenter une demande de financement au ministère de l'Éducation pour la construction d'un gymnase additionnel, incluant les espaces connexes, pour l'École secondaire catholique Ste-Marie de Temiskaming Shores.

ADOPTÉE

8.4 Rapport du gérant du secteur informatique

Aucun rapport.

8.5 Rapport de l'agent de supervision de la région nord

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-193

J. Lepage présente le rapport à l'intention du ministère de l'Éducation portant sur le plan de l'enfance en difficulté.

L. Gagné demande si nous avons l'intention de reconnaître C. Mackey avant son départ à la retraite.

J. Lepage souligne que l'on réserve cela pour la réunion du CCED de mercredi. Nous allons souligner le départ de C. Mackey et en même temps nous allons accueillir la nouvelle directrice des services à l'élève, Mme Dinah Charland.

J. Lepage présente une demande de mutation pour Mme Nathalie Marchand à l'École catholique André-Cary pour l'an prochain.

D. Grzela demande si l'on va afficher le poste de direction à l'École catholique Georges-Vanier.

J. Lepage confirme que le poste est affiché et que nous devrions être en mesure de procéder aux entrevues la semaine prochaine.

J. Lepage partage que l'équipe des services à l'élève et l'équipe des services en santé mentale se préparent à livrer pendant l'été diverses programmations à l'intention des élèves ayant des besoins particuliers.

Pour terminer, J. Lepage présente le compte rendu de la dernière réunion du CCED du 19 mai 2021.

QUE le rapport soumis par l'agent de supervision de la région nord soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt**

RÉSOLUTION 21-194

QUE le Conseil élu approuve la mutation de Mme Nathalie Marchand à l'École catholique André-Cary de Kapuskasing, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt**

RÉSOLUTION 21-195

QUE le Conseil élu reçoive à titre informatif le procès-verbal de la réunion du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED) tenue le 19 mai 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 21-196

QUE le Conseil accepte le Rapport à l'intention du ministère portant sur le plan de l'enfance en difficulté et tel que présenté et l'achemine au MEO dans les délais prescrits.

ADOPTÉE

8.6 Rapport de l'agent de supervision de la région centre

**PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 21-197

D. Wallbridge présente un compte rendu des inscriptions au Camp d'été 2021 en date du 1^{er} juin ainsi que les activités planifiées pour ces élèves. Nous avons présentement 61 élèves d'inscrits. Le camp d'été aura lieu du 3 au 20 août 2021.

La programmation pour les élèves de la 7^e et 8^e année sera en mathématiques et sera élaborée par le CFORP.

Les élèves de la 1^{re} à la 6^e année profiteront de plusieurs ateliers offerts par des partenaires communautaires.

Le Conseil fournira un portable et un iPad à tous les élèves qui en ont besoin afin que ceux-ci puissent vivre une expérience d'apprentissage virtuelle positive.

Les élèves ayant des besoins particuliers profiteront d'un appui d'une enseignante EED.

D. Wallbridge prend l'occasion de féliciter l'équipe pédagogique.

L. Dion demande s'il y a une diminution des inscriptions.

D. Wallbridge souligne qu'elle devra vérifier les nombres comparativement à l'année dernière, mais que c'est quand même un bon nombre d'inscriptions.

QUE le rapport soumis par l’agente de supervision de la région centre soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

8.7 Rapport de l’agente de supervision de la région sud

**PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 21-198

C. Mackey présente les inscriptions à la maternelle. En date du 18 juin, nous avons 393.

L. Gagné remercie C. Mackey pour le tableau condensé.

QUE le rapport soumis par l’agente de supervision de la région sud soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : L. Gagné**

RÉSOLUTION 21-199

QUE le Conseil élu reçoive à titre informatif le rapport de la réunion du comité de participation des parents du 31 mai 2021, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : G. Audet**

RÉSOLUTION 21-200

QUE le Conseil élu reçoive à titre informatif le rapport du comité d’éducation autochtone du 9 juin 2021.

ADOPTÉE

8.8 Rapport de la directrice de l’éducation

**PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 21-201

S. Petroski présente le tableau des dates importantes.

S. Petroski présente la mise à jour de la planification stratégique. Nous vous demandons aujourd’hui d’approuver le fruit du travail qui a eu lieu tout au long de l’année. Nous avons une belle planification stratégique pour les 3 prochaines années. Merci à tous pour l’appui et la rétroaction dans le processus d’élaboration et un merci aussi à la firme PGF consultants.

Nous avons placé aujourd’hui une vidéo pour reconnaître les membres du personnel qui quittent à la retraite et ceux qui célèbrent 25 ans de service avec le CSCDGR. C’est un très beau montage. K. Salonen-Robichaud vous enverra le lien demain par courriel.

L. Dion souligne que les membres peuvent s’inscrire au congrès virtuel de la FNCSF dès aujourd’hui.

L. Dion souligne le beau travail qui a été fait dans le cadre de l’élaboration de la planification stratégique 2021-2024. Il remercie tout le monde pour leur participation.

I. Charbonneau remercie S. Petroski et félicite tous ceux qui ont mis la main à la pâte. Beau travail.

QUE le rapport soumis par la directrice de l’éducation soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 21-202

QUE le Conseil élu approuve le plan stratégique 2021-2024, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : D. Grzela
APPUYÉE PAR : L. Ouellette**

RÉSOLUTION 21-203

QUE les membres suivants soient autorisés à participer au congrès et à l'AGA virtuels de la FNCSF qui aura lieu du 28 au 30 octobre 2021 :

- I. Charbonneau
- L. Dion
- R. Grégoire

ADOPTÉE

**PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : C. Couture Rancourt**

RÉSOLUTION 21-204

QUE les trois membres suivants soient désignés comme membres votants à l'AGA virtuelle de la FNCSF le 30 octobre 2021 :

- I. Charbonneau
- L. Dion
- R. Grégoire

ADOPTÉE

8.9 Rapport des élèves conseillers

Aucun rapport.

8.10 Rapport du comité de politiques

**PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau**

RÉSOLUTION 21-205

G. Audet présente le compte rendu de la dernière réunion du comité de politiques du 15 juin 2021.

Il présente le document des questions/réponses.

Lorraine, est-ce que je peux proposer quelque chose.

QUE le rapport soumis par le président du comité de politiques soit reçu, tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROPOSÉ PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : D. Bélanger**

RÉSOLUTION 21-206

QUE les recommandations pour approuver les nouvelles politiques en matière de gouvernance soient différées à la réunion ordinaire du 21 septembre 2021.

L. Gagné demande un vote enregistré.

**Contre : C. Couture Rancourt, L. Ouellette, G. Audet, I. Charbonneau, R. Grégoire
Pour : L. Gagné, D. Bélanger, D. Grzela, P. St-Jean**

DÉFAITE

**PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : R. Grégoire**

RÉSOLUTION 21-207

QUE le Conseil reçoive à titre informatif le compte rendu de la réunion du comité de politiques du 15 juin 2021.

ADOPTÉE

Avant de poursuivre avec les recommandations, le président fait un rappel de certains éléments de procédure pour que les discussions se déroulent efficacement. De plus, il souligne son intention de voter sur toutes les recommandations de politiques.

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 21-208

QUE le Conseil élu approuve les modifications aux politiques ci-dessous de la catégorie 1 - *Processus de gouvernance*, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 1,0 Méta politique**
- 1,4 Code de conduite**
- 1,9 Participation des élèves conseillers**
- 1,11 Allocations des conseillers scolaires et élèves conseillers**
- 1,12 Remboursement des dépenses des conseillers scolaires et élèves conseillers**

DÉFAITE

Puisque la proposition a été défaite, le président propose d'amender la résolution pour exclure la ou les politiques qui peuvent être renvoyées au comité de politiques pour réexamen.

Le président fait un tour de table à savoir s'il y a des membres qui sont contre les modifications présentées aux politiques 1.0, 1.4, 1.9, 1.11 et 1.12 de la catégorie 1 - Processus de gouvernance.

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 21-209

QUE la recommandation 21-208 soit amendée pour que les politiques ci-dessous soient exclues de la liste et renvoyées au Comité de politiques pour réexamen :

- 1,0 Méta politique**
- 1,4 Code de conduite**

ADOPTÉ

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-210

QUE le Conseil élu approuve les modifications aux politiques ci-dessous, de la catégorie 1 – *Processus de gouvernance*, telles que présentées :

- 1,9 Participation des élèves conseillers**
- 1,11 Allocations des conseillers scolaires et élèves conseillers**
- 1,12 Remboursement des dépenses des conseillers scolaires et élèves conseillers**

ADOPTÉ

PROPOSÉE PAR : G. Audet
APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

RÉSOLUTION 21-211

L. Gagné fait référence à l'article 1.7.5 dans la politique 1.7 « Principes régissant les comités » et ajoute qu'elle a l'impression que l'on veut éliminer des comités.

S. Petroski indique que l'idée n'est pas du tout d'éliminer des comités. Nous avons plutôt choisi de combiner 3 comités qui s'agencent (le comité de finances, le comité de ressources humaines et le comité des installations scolaires).

QUE le Conseil élu approuve les nouvelles politiques ci-dessous de la catégorie 1 - *Processus de gouvernance*, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 1,1 Engagement en matière de gouvernance**
- 1,2 Modèle de gouvernance**
- 1,3 Catégorie de politiques**
- 1,5 Plan de travail annuel**
- 1,6 Rôle de la présidence**
- 1,7 Principes régissant les comités**

- 1,8 Structure des comités
- 1,10 Coûts de gouvernance
- 1,13 Planification stratégique

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : C. Couture Rancourt
APPUYÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-212

QUE le Conseil élu approuve les modifications aux politiques ci-dessous de la catégorie 2 - Relations entre le Conseil élu et la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 2,0 Relations entre le Conseil élu et la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier
- 2,2 Évaluation du rendement de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

DÉFAITE

G. Audet souligne qu'il est surpris de voir que certains membres ont voté en faveur de plusieurs politiques lors de la rencontre du comité de politiques et qu'aujourd'hui ils votent contre.

PROPOSÉE PAR : L. Gagné
APPUYÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 21-213

QUE la recommandation 21-212 soit amendée pour que les politiques ci-dessous soient exclues de la liste et renvoyées au Comité de politiques pour réexamen :

- 2,0 Relations entre le Conseil élu et la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier
- 2,2 Évaluation du rendement de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

DÉFAITE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 21-214

QUE le Conseil élu reconsidère la proposition 21-213 afin que les politiques 2.0 et 2.2 soient renvoyées au comité de politiques pour réexamen.

ADOPTÉ

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger
APPUYÉE PAR : D. Grzela

RÉSOLUTION 21-215

QUE les politiques ci-dessous soient renvoyées au Comité de politiques pour réexamen :

- 2,0 Relations entre le Conseil élu et la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier
- 2,2 Évaluation du rendement de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

ADOPTÉ

PROPOSÉE PAR : I. Charbonneau
APPUYÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 21-216

QUE le Conseil élu approuve la nouvelle politique ci-dessous de la catégorie 2 – Relations entre le Conseil élu et la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier, tel que recommandé par le comité de politiques :

2,1 Fonctions supplémentaires et délégation à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 21-217

APPUYÉE PAR : G. Audet

QUE le Conseil élu approuve les modifications aux politiques ci-dessous de la catégorie 3 - *Limites opérationnelles de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier*, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 3,1 Planification financière et budgétisation**
- 3,2 Situation et activités financières**
- 3,5 Embauchage, rémunération et avantages sociaux**
- 3,6 Protection des actifs**
- 3,7 Réaménagement des communautés scolaires**

DÉFAITE

I. Charbonneau indique qu'à partir du mois de septembre elle ne veut pas voter sur les embauches du personnel puisque cela va à l'encontre de la Loi.

L. Ouellette appuie les propos de I. Charbonneau.

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 21-218

APPUYÉE PAR : L. Gagné

QUE les politiques ci-dessous de la catégorie 3 - *Limites opérationnelles de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier*, soient renvoyées au Comité de politiques pour réexamen :

- 3,1 Planification financière et budgétisation**
- 3,2 Situation et activités financières**
- 3,5 Embauchage, rémunération et avantages sociaux**
- 3,6 Protection des actifs**
- 3,7 Réaménagement des communautés scolaires**

ADOPTÉ

PROPOSÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-219

APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le Conseil élu approuve les nouvelles politiques ci-dessous de la catégorie 3 - *Limites opérationnelles de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier*, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 3,0 Contraintes globales à la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier**
- 3,3 Traitement des parents, tuteurs et élèves**
- 3,4 Traitement du personnel et des bénévoles**
- 3,8 Communication et appui au Conseil**
- 3,9 Remplacement d'urgence de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier**

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : L. Ouellette

RÉSOLUTION 21-220

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE le Conseil élu approuve les nouvelles politiques ci-dessous de la catégorie 4 - *Fins en éducation*, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 4,0 Mission**
- 4,1 Devient un citoyen catholique francophone responsable, soucieux et engagé dans sa communauté**

- 4,2 Développe son plein potentiel sous toutes ses dimensions
- 4,3 Mobilise des compétences globales inspirées des valeurs évangéliques
- 4,4 Manifeste un bien-être personnel par sa relation avec soi, les autres et Dieu et ainsi, contribue à bâtir un monde meilleur

ADOPTÉE

D. Bélanger souligne qu'il vote contre puisqu'il veut plus de temps pour comprendre les politiques. L. Gagné, D. Grzela et P. St-Jean prononcent qu'ils sont du même avis que D. Bélanger.

PROPOSÉE PAR : G. Audet

RÉSOLUTION 21-221

APPUYÉE PAR : R. Grégoire

QUE le Conseil élu adopte le Règlement de procédure du CSCDGR, tel que modifié et tel que recommandé par le comité de politiques.

ADOPTÉE

PROPOSÉE PAR : R. Grégoire

RÉSOLUTION 21-222

APPUYÉE PAR : I. Charbonneau

QUE, conformément à la gouvernance en place, les politiques actuelles ci-dessous qui traitent des opérations du CSCDGR soient modifiées, s'il y a lieu, en directives administratives, sous la responsabilité de la direction de l'éducation et secrétaire-trésorier, et ce, tel que recommandé par le comité de politiques :

- 2102 Demande d'organismes communautaires
- 2103 Utilisation des cartes de crédit professionnelles
- 2104 Dépenses publicitaires
- 2109 Bourses d'excellence
- 2110 Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage
- 2108 Assurance accidents pour les élèves
- 2111 Collectes de fonds
- 3101 Sortie professionnelle et administrative
- 3102 Congé pour nominations politiques ou communautaires
- 3103 Congé relatif à un prêt de service
- 3104 Santé et sécurité au travail
- 3105 Programme de travail modifié
- 3107 Congé sans traitement de longue durée
- 3108 Discrimination et harcèlement en milieu de travail
- 3110 Vérification des antécédents criminels des employés
- 3111 Évaluation du rendement des enseignantes, enseignant
- 3112 Vérification des antécédents criminels des fournisseurs de services
- 3114 Violence en milieu de travail
- 3117 Mesures disciplinaires pour comportement fautif d'un membre du personnel
- 3118 Évaluation du rendement du personnel enseignant
- 3119 Bien-être et assiduité au travail
- 3120 Auto-identification volontaire des membres autochtones du personnel et des conseillers scolaires
- 4102 Accessibilité pour les services à la clientèle
- 5101 Bénévolat
- 6102 Responsabilités d'unités administratives
- 6103 Administration de médicaments par voie buccale
- 6104 Conseils d'école
- 6107 Prévention et intervention en matière d'intimidation
- 6108 Discipline progressive
- 6110 Accès aux lieux scolaires pendant la journée scolaire
- 6111 Cérémonie de rassemblement du début ou de fin de journée
- 6112 Tenue vestimentaire appropriée
- 6113 Partenariats pour le partage des installations
- 6114 Suspension d'une ou d'un élève

6115	Renvoi d'une ou d'un élève
6117	La sécurité en éducation physique
6118	Sorties éducatives
6119	Secteur de fréquentation scolaire
6121	Auto-identification des élèves autochtones
6122	Code de tenue vestimentaire du personnel
6123	Dépistage précoce
6125	Admission des élèves
6126	Utilisation de caméras de vidéosurveillance
6127	Équité et éducation inclusive
6128	Comité de participation des parents
6129	Évaluation et communication du rendement de l'élève
6130	Alimentation en milieu scolaire
6131	Commotions cérébrales
6133	Bonne arrivée à l'école
6134	Utilisation des ressources des technologies de l'information et des communications
6135	Élèves ayant des affections médicales prédominantes
6136	Élève qui évoque le suicide
6137	Prévention des blessures
7101	Transport scolaire
8101	Éducation environnementale
8102	Environnement sans fumée
9103	Procédure de catalogage
9104	Gestion des dossiers
9107	Désignation d'une école
9108	Aménagement linguistique et catholique
9110	Voies de communication
9111	Langue de communication
9112	Accès à l'information et protection de la vie privée
9113	Mesures d'urgence

DÉFAITE

8.14 Rapport de la vice-présidente

Aucun rapport.

8.15 Rapport du président

Le président souligne que le mandat des 2 élèves conseillères se terminent et que c'est leur dernière réunion. Il prend l'occasion de les remercier et de les féliciter.

On demande à l'élève conseillère, A. Lodin-Mateev, quels sont ses plans pour l'an prochain. Elle souligne qu'elle prendra une année de congé, mais qu'elle planifie poursuivre ses études l'année d'ensuite dans un programme de « Recreation and Leisure ».

F. Anderson souligne qu'avant de quitter son poste d'élève conseillère, elle aimerait faire part d'un témoignage d'un élève LGBTQ+.

S. Petroski souligne que ça prend du courage d'exprimer ses sentiments. Elle est reconnaissante du témoignage et remercie d'avoir souligné les problématiques puisque le Conseil est toujours voulant de s'améliorer et d'être inclusif. S. Petroski aime aussi que l'on apporte des pistes de solution dans le témoignage.

F. Anderson ajoute qu'il y a plusieurs ressources pour les LGBTQ+. Elle pourrait les partager.

S. Petroski remercie à son tour les 2 élèves conseillères.

S. Petroski poursuit en soulignant que le mot vulnérable est survenu à quelques reprises ce soir. Nous sommes tous vulnérables au changement et elle apprécie les commentaires qui ont été partagés. Elle reconnaît que certains membres ont besoin plus de temps à s'approprier des nouvelles politiques en matière de gouvernance. Nous reconnaissons que

nous avons besoin d'un changement, il faut seulement trouver des réponses afin que tout le monde autour de la table se sente bien et confortable avec les nouvelles politiques.

S. Petroski demande au personnel-cadre d'activer leur caméra. Elle poursuit en soulignant le beau travail de l'équipe tout au long de l'année toujours en ayant en premier plan le bien-être des élèves. Elle partage également son appréciation pour la table politique et la confiance témoignée.

M. Dubeau indique que l'on devrait avoir une recommandation pour renvoyer les politiques actuelles qui traitent des opérations du CSCDGR au comité de politiques pour réexamen.

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 21-223

APPUYÉE PAR : L. Gagné

QUE les politiques actuelles ci-dessous qui traitent des opérations du CSCDGR soient renvoyées au comité de politiques pour réexamen :

- 2102 Demande d'organismes communautaires**
- 2103 Utilisation des cartes de crédit professionnelles**
- 2104 Dépenses publicitaires**
- 2109 Bourses d'excellence**
- 2110 Frais pour le matériel et les activités d'apprentissage**
- 2108 Assurance accidents pour les élèves**
- 2111 Collectes de fonds**
- 3101 Sortie professionnelle et administrative**
- 3102 Congé pour nominations politiques ou communautaires**
- 3103 Congé relatif à un prêt de service**
- 3104 Santé et sécurité au travail**
- 3105 Programme de travail modifié**
- 3107 Congé sans traitement de longue durée**
- 3108 Discrimination et harcèlement en milieu de travail**
- 3110 Vérification des antécédents criminels des employés**
- 3111 Évaluation du rendement des enseignantes, enseignant**
- 3112 Vérification des antécédents criminels des fournisseurs de services**
- 3114 Violence en milieu de travail**
- 3117 Mesures disciplinaires pour comportement fautif d'un membre du personnel**
- 3118 Évaluation du rendement du personnel enseignant**
- 3119 Bien-être et assiduité au travail**
- 3120 Auto-identification volontaire des membres autochtones du personnel et des conseillers scolaires**
- 4102 Accessibilité pour les services à la clientèle**
- 5101 Bénévolat**
- 6102 Responsabilités d'unités administratives**
- 6103 Administration de médicaments par voie buccale**
- 6104 Conseils d'école**
- 6107 Prévention et intervention en matière d'intimidation**
- 6108 Discipline progressive**
- 6110 Accès aux lieux scolaires pendant la journée scolaire**
- 6111 Cérémonie de rassemblement du début ou de fin de journée**
- 6112 Tenue vestimentaire appropriée**
- 6113 Partenariats pour le partage des installations**
- 6114 Suspension d'une ou d'un élève**
- 6115 Renvoi d'une ou d'un élève**
- 6117 La sécurité en éducation physique**
- 6118 Sorties éducatives**
- 6119 Secteur de fréquentation scolaire**
- 6121 Auto-identification des élèves autochtones**
- 6122 Code de tenue vestimentaire du personnel**
- 6123 Dépistage précoce**
- 6125 Admission des élèves**
- 6126 Utilisation de caméras de vidéosurveillance**

6127	Équité et éducation inclusive
6128	Comité de participation des parents
6129	Évaluation et communication du rendement de l'élève
6130	Alimentation en milieu scolaire
6131	Commotions cérébrales
6133	Bonne arrivée à l'école
6134	Utilisation des ressources des technologies de l'information et des communications
6135	Élèves ayant des affections médicales prédominantes
6136	Élève qui évoque le suicide
6137	Prévention des blessures
7101	Transport scolaire
8101	Éducation environnementale
8102	Environnement sans fumée
9103	Procédure de catalogage
9104	Gestion des dossiers
9107	Désignation d'une école
9108	Aménagement linguistique et catholique
9110	Voies de communication
9111	Langue de communication
9112	Accès à l'information et protection de la vie privée
9113	Mesures d'urgence

ADOPTÉE

15. INFORMATIONS

Aucune.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROPOSÉE PAR : D. Bélanger

RÉSOLUTION 21-224

APPUYÉE PAR : L. Gagné

QUE la séance soit levée à 20 h 41.

ADOPTÉE



Langis H. Dion, président



Sylvie Petroski, directrice de l'éducation
et secrétaire-trésorière